



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Société de sauvetage Canada

2420 rue Bank, M012,

Ottawa, Ontario K1V 8S1

Téléphone: 613-746-5694

Courriel: experts@lifesaving.ca

Site Web: www.lifesaving.ca

Normes de sécurité pour les piscines et les plages au Canada Norme relative à la signalisation des installations aquatiques

Norme relative à la Signalisation

Norme

La signalisation des règles et des avertissements de sécurité devrait être clairement visible et facilement lisible à tous les points d'entrée ou d'accès à l'installation aquatique et devrait comporter à la fois des symboles graphiques et du texte écrit. Les propriétaires/opérateurs devraient utiliser, le cas échéant, une signalisation à base de symboles graphiques pour indiquer au public les pratiques sécuritaires à adopter dans l'eau, sur l'eau et aux abords de l'eau.

Définitions

Installation aquatique : toute piscine, pataugeoire, parc aquatique, plage ou lieu similaire utilisé pour des activités aquatiques telles que la natation, la baignade, le plongeon ou les sports aquatiques.

Symbole graphique : figure visuellement perceptible ayant une signification particulière, utilisée pour transmettre des informations indépendamment de la langue. – ISO 17724:2003

Opérateur : la personne formée désignée par le propriétaire pour être responsable de l'exploitation quotidienne d'une installation aquatique.

Propriétaire : la personne ou la société qui est propriétaire d'une installation aquatique.

Justification

- La population du Canada est multiculturelle, ce qui rend plus difficile la communication de messages importants aux baigneurs.
- Les règlements et les lignes directrices exigent que certains messages soient communiqués aux baigneurs afin de les sensibiliser aux pratiques de sécurité à proximité de l'eau.
- Pour garantir que ces messages soient compris sans qu'il soit nécessaire de les traduire et sans surcharger la signalisation des installations, il convient d'utiliser des symboles graphiques.
- La reconnaissance des normes internationales soutenues par la Fédération internationale de sauvetage aquatique (ILSF) est un facteur important de réussite.

- Certaines réglementations provinciales autorisent désormais l'utilisation de symboles graphiques en remplacement ou en complément du texte de la signalisation obligatoire.

Mise en application

- Les propriétaires/opérateurs d'installations aquatiques devraient intégrer ces symboles graphiques dans leurs installations conformément aux exigences.
- Les propriétaires/opérateurs d'installations aquatiques devraient utiliser cette norme pour créer ces panneaux ou les acheter auprès de fabricants.
- Des exemples de panneaux sont joints en annexe.
- Les propriétaires/opérateurs d'installations aquatiques devraient consulter leur assureur pour garantir que la mise en place est suffisante et précise.

Voici les caractéristiques de conception de ces panneaux :

1. Les spécifications de couleur sont les suivantes :

Couleur	Pantone	HEX
Rouge	187	cc002b
Noir	419	050403
Vert	343	02631c
Jaune	116	ffd600
Bleu	294	0055c9

2. Mise en page du texte conforme à la norme ISO 3864-1 – symboles graphiques en haut et texte en dessous.
3. ISO 20712-3 :
 - La première lettre du premier mot doit être en majuscule et le reste du texte en minuscules.
 - Pour les messages courts, l'utilisation de majuscules est autorisée.
 - La police doit être soit sans empattement, soit avec des empattements très fins.
4. Le texte doit être suffisamment grand et sur un fond contrasté pour être facilement visible.
5. Catégorisation des signaux de sécurité aquatique – les panneaux de sécurité aquatique sont classés selon leur fonction. (voir annexe 1).

Références

- Parton, Rhonda. *Sauvetage aquatique et linguistique : communication efficace en milieu aquatique grâce au langage visuel*. 2015.
- Organisation internationale de normalisation. ISO 3864-1:2011, *Symboles graphiques – Couleurs de sécurité et panneaux de sécurité – Partie 1 : Principes de conception des panneaux et marquages de sécurité*. ISO 3864-1:2011, 2011.
- Organisation internationale de normalisation. ISO 20712-3:2008, *Signalisation de sécurité aquatique et drapeaux de sécurité pour les plages – Partie 3 : Guide d'utilisation*. ISO 20712-3:2008, 2008.

- Royal Life Saving Society Australia, section de Victoria. *Manuel de signalisation aquatique et récréative*. Novembre 2001.
- Royal Life Saving Society Australia. *Guide stylistique de la signalisation aquatique et récréative*. 2006.
- Commission de sauvetage et d'éducation de l'ILS et groupe de travail sur la signalisation de l'Organisation internationale de normalisation. *Signalisation générale de sécurité aquatique de l'ILS*. 2004.
- Normes d'accessibilité Canada. « Signalisation ». Accessible Canada, janv. 2026, <https://accessible.canada.ca/creating-accessibility-standards/can-asc-24-wayfinding-and-signage/12-signage>.

Annexe

- Exemples de panneau.

Adoption

- Approuvé par le conseil d'administration de la Société de sauvetage du Canada en avril 2017.
- Révisé et approuvé par le conseil d'administration de la Société de sauvetage du Canada le 14 septembre 2026.

Avertissement

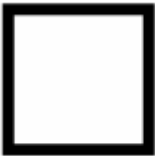
Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada sont établies à la lumière des recommandations de coroners et des plus récents résultats de la recherche, et reflètent les meilleures pratiques du secteur aquatique au moment de leur publication.

L'objectif de ces normes est d'inciter les législateurs et les propriétaires, gestionnaires et opérateurs de piscines, plages et parcs aquatiques à adopter ces normes afin de prévenir la noyade.

Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage du Canada ne remplacent ni ne supplantent aucunement les lois et règlements municipaux, provinciaux, territoriaux ou fédéraux, mais sont considérées comme étant les normes que les opérateurs d'installations aquatiques devraient tenter de respecter afin d'améliorer la sécurité dans le cadre de leurs activités et de prévenir la noyade.

Annexe A

Exemples de panneau

CLASS	PROHIBITION	PERMISSIBLE	WARNING	SAFETY	MANDATORY ACTION
Shape					
Colour					
Action Symbol	BLACK	BLACK	BLACK	WHITE	WHITE
Background	WHITE	WHITE	YELLOW	GREEN	BLUE
Enclosure	RED	GREEN	BLACK	WHITE	WHITE
Example					